



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 12 février 2024

Déclaration lue par
Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint de la Suisse

Madame la Présidente,

Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča pour son intervention et je prends note des remarques de Monsieur Steve Sweeney.

Il y a neuf ans jour pour jour, les négociations en "format Normandie" à Minsk aboutissaient à un accord qui faisait naître l'espoir de briser la spirale de l'escalade militaire et de trouver une solution politique et pacifique pour le conflit dans l'est de l'Ukraine, tel que le demande la Charte des Nations Unies.

La Russie était signataire des accords de Minsk et les a approuvés en soutenant la résolution 2202 de ce Conseil. Néanmoins, Moscou a brutalement mis fin à ces accords il y a presque deux ans, en reconnaissant l'indépendance des "républiques populaires" de Louhansk et de Donetsk et en lançant son agression militaire contre l'Ukraine. Nous rejetons les tentatives de la Russie de justifier cette violation du droit international et ce mépris flagrant des principes fondamentaux des Nations unies et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

L'engagement de la Suisse en faveur de la paix en Ukraine est resté inébranlable depuis 2014 et continuera de l'être. À la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie et du début du conflit dans l'est de l'Ukraine, nous nous sommes activement engagés pour que les structures pertinentes de l'OSCE reçoivent le soutien politique et financier nécessaire ainsi que les ressources personnelles pour remplir leur mandat. À ce titre, nous soulignons le travail de la mission spéciale d'observation en Ukraine. Durant des années, elle a observé et rendu compte de manière impartiale de la situation sur le terrain.

En outre, nous avons encouragé et contribué au dialogue dans le cadre du processus de Minsk de l'OSCE. Bien que la mise en œuvre ait été difficile, les accords de Minsk ont rendu ce dialogue possible. Des efforts considérables ont été déployés à cet égard à différents niveaux, notamment au sein du groupe de contact trilatéral. Ces exemples soulignent que, pendant des années, l'OSCE et les accords de Minsk ont contribué à la désescalade et à l'envoi d'aide humanitaire au profit des populations affectées à l'est de l'Ukraine.

Madame la Présidente,

Comme le disait le Secrétaire général mercredi dernier : les guerres détruisent. La paix construit.

Les efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations unies, doivent être poursuivis. Nous réitérons que les organisations internationales, y compris l'OSCE, peuvent jouer un rôle important dans la désescalade de la situation actuelle ainsi que dans la résolution pacifique du conflit. Ce rôle a été également souligné par la résolution ES-11/4 de l'Assemblée générale.

En effet, l'OSCE continue à œuvrer pour la paix. Par le biais du mécanisme de Moscou, activé trois fois depuis le début de l'agression militaire, l'OSCE contribue à l'établissement des faits - une tâche essentielle pour que les responsables des crimes répondent de leurs actes. Avec la mise en place du Programme de soutien extrabudgétaire à l'Ukraine, l'Organisation s'est dotée d'un cadre lui permettant d'apporter sa vaste expertise au bénéfice de l'Ukraine et de son peuple. La Suisse soutient pleinement les efforts de la Présidence de l'Organisation visant à maintenir l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine au centre de l'attention de l'OSCE.

Madame la Présidente, nous réitérons notre ferme condamnation des actions menées par la Russie portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous l'appelons à cesser immédiatement son agression militaire contre l'Ukraine.

Vous pouvez compter sur l'engagement continu de la Suisse tant au niveau multilatéral que national pour reconstruire le chemin de la paix.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I would like to thank Assistant Secretary-General Miroslav Jenča for his presentation and take note of Mr. Steve Sweeney's comments.

Nine years ago today, the "Normandy format" negotiations in Minsk led to an agreement that raised hopes of breaking the spiral of military escalation and finding a peaceful, political solution to the conflict in eastern Ukraine, as called for by the United Nations Charter.

Russia was a signatory to the Minsk agreements and endorsed them, supporting Resolution 2202 of this Council. Nevertheless, Moscow brutally put an end to these agreements almost two years ago, by recognizing the independence of the "people's republics" of Luhansk and Donetsk and launching its military aggression against Ukraine. We reject Russia's attempts to justify this violation of international law and blatant disregard for the fundamental principles of the United Nations and the Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE).

Switzerland's commitment to peace in Ukraine has remained unwavering since 2014 and will continue to be so. Following Russia's annexation of Crimea and the start of the conflict in

eastern Ukraine, we have been actively engaged in ensuring that the relevant OSCE structures receive the necessary political and financial support as well as the personal resources to fulfill their mandate. In this respect, we would like to highlight the work of the Special Monitoring Mission in Ukraine. For years, it observed and reported impartially on the situation on the ground.

We have also encouraged and contributed to dialogue within the OSCE Minsk process. Although implementation has been difficult, the Minsk agreements have made this dialogue possible. Considerable efforts have been made at various levels, including within the Trilateral Contact Group. These examples underline that, for years, the OSCE and the Minsk agreements have contributed to de-escalation and the delivery of humanitarian aid to affected populations in eastern Ukraine.

Madam President,

As the Secretary-General said last Wednesday: Wars destroy. Peace builds.

Efforts to achieve a comprehensive, just and lasting peace in Ukraine, in accordance with the United Nations Charter, must be pursued. We reiterate that international organizations, including the OSCE, can play an important role in de-escalating the current situation and resolving the conflict peacefully. This role was also underlined by General Assembly resolution ES-11/4.

Indeed, the OSCE continues to work for peace. Through the Moscow Mechanism, activated three times since the outbreak of the military aggression, the OSCE is helping to establish the facts - an essential task if perpetrators of crimes are to be held accountable. With the establishment of the Extrabudgetary Support Program for Ukraine, the Organization has set up a framework enabling it to bring its vast expertise to work for the benefit of Ukraine and its people. Switzerland fully supports the efforts of the Organization's Chairpersonship to keep Russia's military aggression against Ukraine at the center of the OSCE's attention.

Madam President, we reiterate our firm condemnation of Russia's actions undermining Ukraine's sovereignty and territorial integrity. We call on Russia to immediately cease its military aggression against Ukraine.

You can count on Switzerland's continued commitment, both at the multilateral and national levels, to rebuild the path to peace.

Thank you.